L'AFPN RÉALISE UNE ÉMISSION RECORD DE 840 MILLIONS DE DOLLARS ET FRANCHIT LE CAP DES 6 MILLIARDS DE DOLLARS DE FINANCEMENT POUR DES INVESTISSEMENTS DURABLES MENÉS PAR LES PREMIÈRES NATIONS

Pour diffusion immédiate : 4 novembre 2026

Première Nation de Westbank (Colombie-Britannique) – L'Autorité financière des Premières Nations (AFPN) a réalisé la plus importante émission obligataire de son histoire et mobilisé 840 millions de dollars pour répondre aux priorités des Premières Nations partout au Canada. Ce financement, qui porte à plus de 6 milliards de dollars le total des investissements de l'AFPN dans ses communautés membres, soutiendra d'importants projets portés par les communautés dans les domaines des énergies renouvelables, du logement sûr et abordable et des infrastructures critiques.

« Nous, les Premières Nations, ne nous contentons pas de participer à l'économie canadienne : nous contribuons à en stimuler la croissance », a déclaré le chef Gordon BlueSky, président du conseil d'administration de l'AFPN et chef de Brokenhead Ojibway Nation, au Manitoba (Traité n° 1). « Cette émission témoigne de la confiance que les investisseurs accordent à notre leadership, à nos projets et à notre vision de l'avenir. »

Grâce à la cote de crédit AA de l'AFPN, l'émission a suscité une forte demande de la part d'investisseurs canadiens et étrangers à la recherche de stabilité, de placements axés sur la durabilité et de valeur à long terme. L'intérêt soutenu des investisseurs pour les titres de créances de l'AFPN reflète leur confiance envers les Premières Nations, reconnues comme des acteurs économiques de premier plan et des partenaires fiables pour bâtir le Canada.

« Cette émission obligataire confirme une fois de plus notre rôle de véhicule de confiance pour attirer des capitaux privés au Canada et favoriser une croissance menée par les Premières Nations », a affirmé Ernie Daniels, président et chef de la direction de l'AFPN. « Les investisseurs continuent de choisir l'AFPN en raison de notre solide feuille de route, de notre modèle diversifié et des projets structurants que nous finançons pour bâtir les Nations, des projets qui procurent des retombées économiques et sociales durables à l'ensemble de la population canadienne. »

Le modèle d'emprunt en commun de l'AFPN permet aux Premières Nations d'obtenir un financement abordable à long terme pour les projets de leur choix. Les communautés peuvent ainsi accélérer leurs investissements prioritaires tout en conservant leur souplesse financière et la maîtrise de leurs décisions en matière de développement. Cité en exemple dans le monde entier, ce modèle démontre que les gouvernements autochtones peuvent accéder aux marchés des capitaux à grande échelle.

Alors que les occasions de développement économique se multiplient partout au pays, l'AFPN demeure déterminée à faire en sorte que les Premières Nations aient accès aux capitaux abordables dont elles ont besoin pour mener de grands projets, accroître la richesse de leurs communautés et assurer la prospérité des générations futures.

-30-

À propos de l'AFPN

L'AFPN est une société de services financiers à but non lucratif dirigée à 100 % par les Premières Nations, mandatée en vertu de la *Loi sur la gestion financière des premières nations* (2005) pour offrir aux gouvernements des Premières Nations du Canada des services de financement, de gestion de placements et de conseils en immobilisations à un coût avantageux. L'AFPN est autosuffisante et obtient la totalité de son financement sur les marchés des capitaux.

Renseignements pour les médias :
Jennifer David, AFPN
Directrice des communications et du marketing
Courriel : jdavid@fnfa.ca